



## Formulaire de demande de certification d'animaux vivants et de produits d'origine animale (sperme/embryons/ovules)

Veillez envoyer le formulaire entièrement complété à votre UPC par mail ou par fax<sup>1</sup>

La demande doit parvenir à votre UPC au plus tard à 12 heures le jour ouvrable qui précède la certification.

**A. Données du demandeur** (Les certificats sont payants conformément à l'AR du 10 novembre 2005 relatif aux rétributions visées à l'article 5 de la loi du 9 décembre 2004 portant financement de l'Agence fédérale de la Sécurité de la Chaîne alimentaire. Les rétributions pour la(les) prestation(s) faite(s) sont facturées au demandeur. Toutes les informations concernant ces rétributions ainsi que les tarifs peuvent être consultés sur <http://www.favv.be/financement/retributions/> )

Nom de l'entreprise:	Numéro de téléphone:
Personne de contact:	GSM:
Rue + N° :	Numéro – NE <sup>2</sup> ou dans le cas des particuliers le numéro d'identification du
Code Postal + Commune :	Registre national:

**B. Par la présente, je demande la certification du lot d'animaux/de produits suivant:**

N° INTRA de TRACES:

Numéro NUE<sup>3</sup> du lieu d'origine (départ):

Si vous n'avez pas de numéro INTRA, veuillez remplir l'information suivante:

<b>Expéditeur (I.1):</b> Nom: Rue + N°:  Code postal + Commune :	<b>Lieu d'origine (départ) (I.12):</b> Nom: Rue + N°: Code postal + Commune : Numéro d'agrément/d'autorisation ou d'enregistrement:
<b>Destinataire (I.5):</b> Nom: Rue + N°:  Code postal + Commune :  Pays :	<b>Lieu de destination (I.13):</b> Nom: Rue + N°: Code postal + Commune : Numéro d'agrément/d'autorisation ou d'enregistrement :  Département/Région/Province (I.11): Pays (I.10):
<b>Transporteur (I.17):</b> Nom: Rue + N°:  Code postal + Commune :  Pays: Numéro d'agrément:	Identification (plaque) (I.16): Durée du transport (I.29): Date de départ prévue (I.15): Heure prévue de début et de fin de chargement (I.15):  Pays de transit (I.27): PIF de sortie (I.28): Carnet de route (I.30) : oui/non <sup>4</sup> :
<b>Information sur les animaux/produits:</b> Espèce/Produit(I.18): Nombre/Quantité(I.20):	Chevaux enregistré (FEI, studbook) : <sup>5</sup>

<sup>1</sup> Sélectionner votre UPC dans le menu déroulant

<sup>2</sup> NE= Numéro d'Entreprise tel que défini par la Banque Carrefour des Entreprises

<sup>3</sup> NUE : Numéro d'Unité d'Etablissement tel que défini par la Banque Carrefour des Entreprises

<sup>4</sup> Biffer la mention inutile. Si oui, veuillez envoyer le carnet de route au moins 48h avant le départ prévu à votre UPC (à compter en jours ouvrables seulement).

<sup>5</sup> Sélectionner un modèle

Animaux/Produits certifiés pour (I.25) :
<b>Identification (I.31)<sup>6</sup> :</b>

**C. Moment souhaité (date et heure) pour la certification<sup>7,8</sup>:**

**D. Choisissez 1 des 3 possibilités:**

Je mets un ordinateur avec connexion internet et une imprimante à disposition du certificateur sur le lieu de certification.

Je prends acte que le temps de certification nécessaire à la finalisation complète du certificat dans TRACES sur le lieu de certification me sera facturé sur base du temps réellement presté par le certificateur, et que ce temps peut être réduit en complétant moi-même la partie I du certificat dans TRACES.

Je ne mets pas d'ordinateur avec connexion internet à disposition mais j'ai déjà entièrement rempli la partie I du certificat dans TRACES.

Je prends acte que le temps nécessaire à la finalisation du certificat dans TRACES, ailleurs que sur le lieu de certification, me sera facturé de la manière suivante : 10 minutes par certificat, l'introduction des 10 premiers numéros d'identification étant comprise dans ce temps. Au-delà, en cas de non introduction des données d'identification, 15 minutes seront ajoutées par groupe de 1 à 30 numéros d'identification supplémentaires ; le temps maximum d'encodage dans TRACES étant fixé à 2 heures par certificat.

Je ne mets pas d'ordinateur avec connexion internet à disposition et je n'ai pas rempli la partie I du certificat dans TRACES.

Je prends acte que le temps nécessaire à l'introduction complète du certificat dans TRACES, ailleurs que sur le lieu de certification, me sera facturé de la manière suivante : 30 minutes pour le premier certificat et 15 minutes pour chaque certificat suivant, l'introduction des 10 premiers numéros d'identification étant comprise dans ce temps. Au-delà, 15 minutes seront ajoutées par groupe de 1 à 30 numéros d'identification supplémentaires ; le temps maximum d'encodage dans TRACES étant fixé à 2 heures par certificat.

La présente demande est sincère et complète et je marque mon accord sur les modalités ci-dessus.

(Nom + fonction, date, signature)

<sup>6</sup> Une liste avec l'identification des animaux est obligatoire sauf si un ordinateur avec connexion internet est mis à disposition. Elle est obligatoire dans tous les cas pour les chiens et les chats ; si la case n'est pas assez grande, veuillez annexer la liste.

<sup>7</sup> La certification sera planifiée dans un délai de 3 heures après le moment souhaité

<sup>8</sup> La certification doit avoir lieu dans un certain délai avant le départ des animaux/produits. Veuillez vous en informer auprès de l'UPC.